

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-638/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 30/8e L.

n° 74-638/SG/CD

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

8 avril 1974

Numéro JO

n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro

25 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 30/8e L, du 29 mars 1974 de la Commission permanente de la Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas portant organisation de l'examen du certificat d'études primaires.